

Il est important pour nous de veiller à ce que la conduite de toutes les personnes liées à notre travail soit conforme aux croyances, valeurs et objectifs de l'organisation.

L'objectif de ce Code de conduite est de vous donner des conseils sur les questions clés que vous devez connaître et sur l'attitude et le comportement que l'on attend de vous dans certaines circonstances. Le Code s'applique à toutes les personnes associées à Oxfam, quel que soit leur lieu de résidence, et en acceptant votre contrat/accord avec Oxfam, vous vous engagez à vous acquitter de vos fonctions et à régler votre conduite pendant la mission/contrat conformément aux exigences du présent Code. Le Code est conçu pour vous guider et vous protéger, mais un manquement peut entraîner la résiliation de notre contrat/accord avec vous/votre organisation et, dans certains cas, peut même entraîner des poursuites pénales.

Tout en reconnaissant que les lois et les cultures locales diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, Oxfam est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), et par conséquent le Code de Conduite est basé sur les normes internationales et celles des Nations Unies. Le Code reflète la mission et les valeurs fondamentales d'Oxfam et vise à faire en sorte que ceux qui représentent le travail d'Oxfam évitent d'utiliser à leur propre profit d'éventuelles relations de pouvoir inégales.

Le présent Code est soumis au droit international des droits de l'homme et aux lois du pays où le contrat, ou la mission d'Oxfam, est exécuté et doit être interprété afin d'être conforme à ces lois.

CODE DE CONDUITE: NORMES ET VALEURS

Je m'engage à:

1. Maintenir l'intégrité et la réputation d'Oxfam en veillant à ce que ma conduite professionnelle soit manifestement conforme aux valeurs et aux normes d'Oxfam.

Je m'efforcerai de maintenir et d'accroître la confiance du public envers Oxfam en étant responsable de mes actes professionnels (et de mes actes personnels qui auraient une relation directe ou un impact sur mon travail pour Oxfam) et en m'assurant de gérer le pouvoir qui découle de mon travail avec Oxfam avec la retenue appropriée.

Tout en respectant les exigences du Code de conduite, je serai également sensible et respectueux des us et coutumes et de la culture locales, même si les normes et valeurs dans ce contexte culturel diffèrent du Code de conduite. Si nécessaire, je demanderai (et recevrai) le soutien et les conseils d'Oxfam.

Je ne travaillerai pas sous l'influence de l'alcool pendant l'exécution des activités/services dans le cadre du contrat/accord avec Oxfam, ni utiliserai ou serai en aucun cas en possession de substances illégales dans les locaux, véhicules ou logements d'Oxfam.

2. Traiter toutes les personnes avec respect et dignité et m'opposer à toute forme de harcèlement, de discrimination, d'intimidation ou d'exploitation.

Travaillant pour Oxfam, j'occupe une position privilégiée de pouvoir et de confiance par rapport aux partenaires et aux communautés avec lesquelles Oxfam travaillent. Lorsque je mène des activités/services pour Oxfam, je comprends qu'il est important de ne pas abuser de ma

propre position de pouvoir ou de relations de pouvoir inégales de quelque façon que ce soit.

Reconnaissant mon rôle dans la mission d'Oxfam de lutte contre l'injustice et la pauvreté, je respecterai les droits de tous les peuples, y compris les droits des enfants, et je contribuerai à un environnement de travail caractérisé par le respect mutuel, l'intégrité, la dignité et la non discrimination.

Je m'assurerai que mes relations et mon comportement dans (ou en relation avec) l'exécution des activités/services dans le cadre du contrat/accord avec Oxfam ne sont en aucune façon abusifs ou corrompus.

Conformément aux normes internationales, je n'aurai pas de relations sexuelles avec des enfants (définis comme personnes de moins de 18 ans) ou avec des bénéficiaires d'Oxfam (en échange d'aide ou pour toute autre raison), en reconnaissant l'inégalité inhérente à la dynamique du pouvoir et que de tels comportements peuvent miner l'intégrité et la crédibilité du travail d'Oxfam.

Je ne proposerai pas non plus d'argent, ni ferai de promesse d'emploi ou proposerai de biens ou de services en échange de faveurs sexuelles, ni aucune autre forme de comportement humiliant, dégradant, denotant quelque forme d'exploitation que ce soit pendant la durée du contrat/accord avec Oxfam, sachant que ces normes existent pour combattre les comportements abusifs et d'exploitation sexuelle.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour signaler de tels comportements et des fautes professionnelles de la part d'autres personnes par le biais de systèmes de signalement reconnus (confidentiels).

3. J'exerce mes fonctions de manière à éviter d'éventuels conflits d'intérêts avec le travail d'Oxfam.

Je déclarerai tout intérêt financier, personnel, familial (ou relation intime étroite) dans les questions officiels qui pourraient avoir un impact sur mon travail pour Oxfam (par exemple, contrat pour des biens ou services, emploi ou promotion au sein d'Oxfam, organisations partenaires, groupes bénéficiaires).

J'informerai Oxfam de toute nomination (ou intention de chercher à obtenir une nomination) en tant que candidat potentiel ou autre rôle officiel pour un parti politique ou une fonction publique afin de clarifier si un conflit avec mes activités pour Oxfam peut survenir.

Même lorsque l'offre et l'acceptation de cadeaux sont des pratiques culturelles normales, je refuserai les cadeaux monétaires ou les cadeaux inappropriés des gouvernements, bénéficiaires, donateurs, fournisseurs et autres personnes, qui m'ont été offerts dans le cadre de l'exécution de mon contrat (ou accord) avec Oxfam. Lorsque le don et l'acceptation de cadeaux sont des pratiques culturelles normales, je m'assurerai qu'ils respectent les limites d'un jugement raisonnable et soient conformes aux politiques d'approvisionnement. Je devrai informer Oxfam de ces cadeaux.

Je m'assurerai que les activités/services prévus dans le contrat/accord signé avec Oxfam ne sont pas fournis en échange de services ou faveurs de tierce personne.

Je m'abstiendrai de toute forme de corruption et je n'offrirai, ne promettrai, ne donnerai ni n'accepterai aucun pot-de-vin.

4. Être responsable de l'utilisation des informations, de l'équipement, de l'argent et des ressources auxquels j'ai accès par le biais de mon contrat/accord avec Oxfam.

Je ferai preuve de discrétion dans le traitement d'informations sensibles ou confidentielles lors de l'exécution de mon contrat/accord avec Oxfam.

Je demanderai l'autorisation si nécessaire avant de communiquer publiquement au nom d'Oxfam et je serai prudent afin d'éviter toute répercussion préjudiciable involontaire pour moi ou Oxfam.

Je rendrai compte de manière adéquate de tous les fonds et biens d'Oxfam (p. ex. véhicules, équipement de bureau, hébergement fourni par Oxfam, ordinateurs, y

Nom:

Date:

Signature:

compris l'utilisation d'Internet, du courrier électronique et de l'intranet).

5. Protéger la santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être de tous les employés, bénévoles et entrepreneurs d'Oxfam.

J'entreprendrai les évaluations nécessaires concernant les possible risques pour Oxfam et j'y donnerai suite.

Je me conformerai aux directives locales d'Oxfam en matière de gestion de la sécurité et je m'efforcerai d'informer Oxfam s'il était nécessaire de modifier une directive.

Je me comporterai de manière à éviter tout risque inutile pour ma sécurité, ma santé et mon bien-être et ceux d'autrui, y compris les bénéficiaires et les personnes formant parti des organisations partenaires.

6. Promouvoir les droits de l'homme, protéger l'environnement et s'opposer aux activités criminelles et/ou contraires à l'éthique.

Je veillerai à ce que ma conduite soit conforme au cadre des droits humains auquel souscrit Oxfam.

Je ferai de mon mieux pendant l'exécution de mon contrat/accord avec Oxfam pour protéger l'environnement naturel et travailler d'une manière durable.

Je contribuerai à prévenir toute forme d'activité criminelle ou contraire à l'éthique.

J'informerai Oxfam de toute condamnation ou accusation criminelle pertinente que antérieure à mon contrat/accord avec Oxfam, et pour lequel Oxfam pourrait avoir un intérêt légitime.

Si, pendant l'exécution de mon contrat/accord avec Oxfam, je fais face à des accusations criminelles qui pourraient entraver ma capacité à exercer mes fonctions, sous réserve de la législation nationale, je m'engage à en informer Oxfam.

J'ai lu et compris attentivement le présent Code de conduite d'Oxfam à l'intention des fournisseurs, j'accepte de me conformer à ses exigences et je m'engage à respecter les normes de conduite requises pour soutenir et promouvoir les objectifs, les valeurs et la mission d'Oxfam.